

Questions orales

M. Blackburn (Brant): Ils sont bleus.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, sauf erreur, la question du député repose sur trois hypothèses. Tout ce que je peux dire, une fois de plus, c'est qu'il y a eu des discussions générales, préliminaires, sur toute la question de la politique de «faire ou faire faire» à la suite des recommandations du groupe de travail sur l'examen des programmes. Il n'y a eu aucune négociation ni aucune soumission ou offre et le gouvernement n'a pas encore pris de décision à ce sujet. Comment puis-je répondre à une question hypothétique de cette nature?

[Français]

LA POLITIQUE DE FAIRE FAIRE DU GOUVERNEMENT—L'IMPACT SUR LES EMPLOIS DES FONCTIONNAIRES

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je pourrais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Combien d'autres employés de la Fonction publique sont aussi touchés par la détermination du gouvernement d'amorcer des discussions avec le secteur privé pour faire faire des services qui sont maintenant faits par des employés de la Fonction publique du gouvernement du Canada? Est-ce que c'est ça que le président du Conseil du Trésor prévoit dans la déclaration, qu'on ait des discussions avec un nombre de compagnies dans le secteur privé pour faire des transferts d'emplois semblables à la privatisation des services de cartographie?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, mon honorable collègue d'Ottawa-Centre semble vouloir dire que le gouvernement ne devrait jamais discuter avec le secteur privé pour trouver et tenter d'identifier de meilleurs moyens pour dépenser l'argent des contribuables. On tente d'améliorer l'efficacité et la productivité dans le secteur public. Pour ce faire, on a des discussions avec le secteur privé. Je pense que c'est normal. On a aussi des discussions avec le secteur syndical. On continue ces discussions-là dans le but d'assurer les contribuables canadiens à travers le pays que les deniers qu'ils versent au trésor fédéral sont dépensés dans leur meilleur intérêt.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

LE SIDA—LE CONTENU DES ANNONCES

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Nous savons maintenant que le comité des télédiffuseurs canadiens a hypocritement rejeté trois des quatre annonces destinées à combattre le SIDA au Canada: les

trois qui utilisent justement le terme condom. Maintenant que ces annonces ont été écartées, le ministre peut-il nous dire quelle stratégie au juste son gouvernement a adoptée pour faire parvenir à chaque ménage canadien son message concernant cette maladie mortelle?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, pour répondre à la question du député, je suis persuadé, comme sans doute la plupart des personnes objectives qui ont vu ces annonces, qu'elles rendent compte de la situation. J'estime que c'était un message bien équilibré. Je comprends parfaitement que, dans le domaine de la sexualité, il y ait des divergences d'opinion.

J'espère que pour ce qui est des annonces que l'Association canadienne d'Hygiène publique a mises au point et que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a achetées avec l'argent des contribuables, les télédiffuseurs vont réexaminer leur position. L'ACHP a lancé le même message au cours d'une conférence de presse tenue cet après-midi vers 13 heures. J'espère que les télédiffuseurs voudront bien, à la réflexion, examiner ces annonces. A mon avis, elles constituent une approche générale qui à mon avis est bonne pour la lutte contre le SIDA, tout en restant correctes et de bon ton.

LA POSSIBILITÉ DE DISTRIBUER UNE BROCHURE À DOMICILE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le ministre doit savoir que son ministère ne va pas dépenser un sou pour diffuser ce message sur les ondes, à domicile ou autrement. Comme son collègue de Saint-Jean-Ouest peut trouver l'argent qu'il faut pour distribuer à chaque ménage à Terre-Neuve des brochures portant sur un accord de pêche, ne pense-t-il pas que son ministère devrait envisager de distribuer à domicile, dans l'ensemble du pays, une brochure consacrée au SIDA? Ce serait bien la moindre des choses.

M. Crosbie: Vous voulez que j'envoie aussi des condoms avec?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la députée fonde sa question sur une inexactitude. Nous avons sorti de l'argent, pris des deniers publics pour les brochures. Nous avons à l'intention des Canadiens des brochures dans les bureaux de médecins, les universités et les collèges. Nous avons donné de l'argent à divers organismes qui ont des groupes d'aide aux malades du SIDA. En inaugurant ma campagne, j'ai dit que s'il fallait faire plus, nous examinerions la question. Dans une situation très difficile qui demande que nous présentions des renseignements les plus utiles et les plus exacts, nous n'aidons personne en faisant du sensationnalisme ou en proférant des inexactitudes.